

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Lettre de Rome.

27 novembre.

Je ne conteste pas le triomphe des révolutionnaires : ils sont contents et se livrent à la joie. Quand on parcourt le Corso, la place du Peuple et la rue Ripetta, on se croirait à Mabile ou au Château des Fleurs. Le signor Ottino a pris là ses modèles de décoration. Victor-Emmanuel, que je puis bien appeler l'ex-roi de Sardaigne, puisqu'il se dit roi d'Italie à Rome, s'est rendu à la curie Innocentienne, qui prend pour les Italiens le nom de salle du Parlement, et là, en présence des députés, des sénateurs et d'un corps "diplomatique," le plus diplomatique qui se puisse trouver, il a lu le discours de ses ministres. Je n'ai pas le temps de le traduire avant l'heure du courrier : un journal humoristique, la *Fanfulla*, très-attaché à la mangeoire officielle, a eu le privilège d'imprimer ce discours, et je ne puis vous envoyer qu'une épreuve, que me livre avant la mise en pages l'*Observatore romano* (1).

L'ex-roi de Sardaigne donc s'est assis sur le trône, entre son fils Humbert et son oncle Carignan, tous deux debout. Au fond d'une tribune on aperçoit, confus et en habit noir, sans décorations, l'empereur du Brésil, lequel entendait hier dévotement la messe à Saint-Pierre. Ce pauvre empereur ressemble à beaucoup d'autres, qui allaient aussi à la messe, et je le plains sincèrement. Il n'est pas un bourgeois honnête qui s'abaisserait au métier qu'il fait. Etant le mari d'une sœur de Ferdinand de Naples, il serre la main du spoliateur de la maison de sa femme, mange avec ce spoliateur et va entendre la condamnation de cette maison de Naples, la condamnation de toute légitimité, y compris la sienne, et la condamnation du Dieu même qu'il affecte de servir à ses heures. Je le plains.

La sœur de Ferdinand de Naples, son galant homme a fait un discours du trône. Le discours du trône, le vrai, est celui du Pape.

A l'heure même où la population italienne se portait sur le passage du cortège italien, l'élite de la population romaine se portait au Vatican. Vers onze heures et demie, au moment où s'ouvrait le Parlement, le Pape, dans la salle du Trône, recevait les hommages des fidèles qui avaient pu y pénétrer. Toutes les autres salles spacieuses qui y aboutissent, les Stances et les galeries étaient remplies par la foule.

Le prince Massimi a d'abord lu une adresse très concise et très ferme en langue italienne au nom du patriciat, de la bourgeoisie et du peuple romain. Puis un personnage irlandais a exprimé dans notre langue de vifs et énergiques sentiments de fidélité et de vénération : il n'a pas seulement parlé au nom de son pays, mais de toutes les nations qui se trouvaient là représentées ; enfin, une dame romaine, la marquise Vitelleschi, liait, au nom des femmes catholiques, une troisième adresse où se trouvaient exprimées les plus douces et les plus nobles affections chrétiennes.

Après avoir témoigné sa reconnaissance pour les sentiments de dévotion filiale exprimés dans les adresses qu'il venait d'entendre, le Saint-Père a commencé par parler des grandes persécutions de l'Eglise, toujours suivies de triomphes. Depuis le Golgotha, lorsque le Christ

pendait sur la croix où il voulut être cloué pour le salut du monde, dès ce jour, le triomphe de la grâce commençait son œuvre, et plusieurs de ceux qui avaient gravi ces hauteurs en blasphémant l'Homme-Dieu, les descendant, contrits, et confessant son nom.

Et dans les trois siècles qui suivirent, l'Eglise, sous le poids des persécutions, sous le fer des tyrans, triomphait par le sang de ses millions de martyrs, par la constance de ses confesseurs. Puis venaient les hérésies qui toute, l'une après l'autre, s'affaiblissaient et se perdaient devant les grands docteurs et les grands saints, lesquels faisaient triompher l'Eglise, et répandaient sur la terre les lumières de la science et de la civilisation. Aujourd'hui, la persécution, sans être aussi violente, sans employer les bourreaux et les bêtes féroces du cirque, n'est pas moins implacable : elle ne s'attaque pas à telle ou telle partie de l'Eglise, mais à l'Eglise entière. Nous n'avons pas à lutter contre les grandes hérésies, leur glaive est émoussé : les petites hérésies que l'on cherche à nous opposer sont ridicules et sans importance ; mais contre l'incrédulité, le déisme, contre le matérialisme qui veulent arracher tout germe de foi du cœur des catholiques et ruiner jusqu'aux fondements de l'Eglise de Jésus-Christ. C'est moins Nérone que Julien l'Apostat que nous trouvons devant nous.

Rassurons-nous cependant. Cette Eglise de Jésus-Christ est bâtie sur la pierre : elle défie les fureurs des tempêtes, et la parole de Dieu ne passe point : *Porta inferi non prevalebunt adversus eam*.

Après ce tableau esquissé en traits de feu et d'une voix énergique, Sa Sainteté a parlé du mouvement catholique qui surgit de tous les points du monde, en ces moments de terrible épreuve, pour consoler l'Eglise. Aux efforts de la révolution, les fidèles opposent leur sainte unité, leur pieuse concorde : ils élèvent une barrière infranchissable aux doctrines impies et sacrilèges, et tiennent élevé au-dessus des tempêtes et des vents des passions le flambeau de la foi qui doit éclairer les triomphes prochains.

Ici le Saint-Père, recommandant de conserver cette unité, s'est écrié avec la plus vive émotion,

Pater sancte, Pater sancte, Pater sancte, serva cos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum.

Parlant ensuite de la conciliation à l'aide de laquelle les impies cherchent à tromper encore l'opinion du monde et dont ils osent même faire le sujet de certaines peintures (1), Pie IX a crié avec force ce mot de *jamais* si noble sur les lèvres qui ne mentent pas, si bas dans la bouche des hypocrites.

Et l'assemblée n'a pu s'empêcher d'interrompre le Pape par des applaudissements enthousiastes.

"Non, a repris Pie IX, les ennemis de Dieu n'abandonneront pas nos saintes résistances : ils ne raviront pas nos droits sacrés. Jamais il n'y aura de conciliation entre le Christ et Bélial, entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et le mensonge. Je lève mes bras et mon cœur vers le Tout-Puissant, et je le supplie de venir en aide à ma constance et de me fortifier pour la lutte. Je suis bien indigne sans doute, mais quoique

(1) Le télégraphe nous a dispensé de traduire le texte italien que nous envoi notre correspondant.

affirme que le testament n'a pas été œuvre de captation.

—Baron, répliqua le duc en souriant, car c'était lui qui venait de s'approcher de son ami ; baron, ces enfants attendent avec impatience que vous décidiez de leur avenir. Voyons, petit-fils épousera-t-il ou n'épousera-t-il pas Odette ? Est-ce oui, est-ce non ?

M. de Sénosan laissa échapper une exclamation de joie et de triomphe. Au milieu de son trouble, il avait oublié que c'était au dernier des Sénosans qu'on voulait marier sa fille. Ceci conciliait tout. Le nœud gordien était tranché, les remords s'enfuyaient à tire-d'aile.

—C'est-à-dire, dit-il ; de tout mon cœur, mon cher duc... Venez ça, mon cousin, cria-t-il à Maurice, venez et remerciez-moi ; puisque chacun prétend que vous êtes digne de ma fille, je vous la donne... c'est-à-dire... entendons-nous... je vous la donne pourvu que ce soit de son plein gré et de son libre consentement... Dis-nous cela, mignonne, reprit-il en s'adressant à Odette, te plaît-il ou ne te plaît-il pas d'épouser le marquis de Noirmont ?

Elle baissa la tête et rougit.

—Qui ne dit rien consent, fit observer Philippe en affectant un air gai... N'est-ce pas, Maurice ?

—Oh ! monsieur... balbutia celui-ci, tant de dévouement, de générosité !... Comment vous témoigner jamais ma gratitude ?

Philippe s'approcha, lui prit les mains et lui dit à voix basse :

—J'ai promis à votre mère de ne rien négliger pour vous faire reconnaître par la famille de Noirmont. Les serments adressés aux mourants sont sacrés !...

indigne, je suis le Vicaire de Jésus-Christ. (*Indegno si, ma pur Vicario di Christo*.) Et je sacrifierais ma vie plutôt que de céder aux folles sollicitations de l'iniquité victorieuse.

De nouveaux applaudissements ont couvert la voix du Pape, qui, peu après, reprenant du ton le plus affectueux, a appelé les bénédictions célestes sur les nations et sur les fidèles si nombreux réunis autour de lui.

Je ne vous envoie là qu'une esquisse abrégée des paroles du Pape. Il a dit bien d'autres choses, toutes sublimes, toutes suscitant dans l'auditoire des transports d'admiration ou d'attendrissement.

Par exemple, il a eu tout un passage sur le pontificat romain qui a traversé les siècles en tenant dans ses mains le flambeau de la foi et de la civilisation ; le pontificat ne peut faillir à sa mission, il puise sa force dans le ciel et dans la vertu des saints. Pie IX a parlé de Rome, "de cette grande Rome empuvrée du sang des martyrs", et s'est écrié : "C'est elle, cette Rome, qu'ils déshonorent, qui vous donne à vous et à moi le courage de protester en ce moment même, et de demeurer unis." Enfin, il a flétri les sociétés qui, naguère secrètes, agissent maintenant en plein jour et voudraient ramener les Dioclétien et les Néron.

Cependant ce discours est trop considérable pour que nous ne l'ayons pas dans son intégrité.

Il contraste trop avec les paroles récitées par Victor-Emmanuel. Ah ! que Pie IX est grand et que ce roi parjure fait mal à entendre !

Voici les noms des ministres présents à l'ouverture du Parlement : ceux de Bavière, Belgique, Brésil, Grèce, Hollande, Russie, Turquie, Espagne, Portugal, Suède, Etats-Unis, avec leurs secrétaires.

Les chargés d'affaires d'Autriche, France, Allemagne, Angleterre, république de l'Uruguay.

Pendant que Victor-Emmanuel débitait son discours, qui coûtera cher à l'Italie, les catholiques ont offert au Pape de fortes sommes d'argent. L'*Unità cattolica*, à elle seule, faisait offrir à Sa Sainteté 12,000 fr. en or.

La fusion.

Les bruits de fusion se suivent et se ressemblent : c'est fait, ce n'est pas fait ; cela se fera, cela ne se fera jamais ; on s'entend sur l'essentiel, on est divisé sur les bases, etc., etc. Il surgit des affirmations, il survient des démentis, et tout recommence.

En résumé, seul, le comte de Chambord a parlé clairement, comme il le devait, et sa parole, très loyale et très royale, est restée sans réponse. Point de protestation, il est vrai, mais point d'acceptation. La branche cadette n'a rien dit au public, ni par le comte de Paris, son chef naturel, ni par le duc d'Aumale, qui passe pour son chef politique.

L'opinion veut donner un rôle à ce prince, peut-être parce qu'il montre une intention assez active de s'effacer. Selon quelques-uns, il serait même disposé à se faire une carrière à part, et il aurait

Voyons, ajouta-t-il plus haut, n'hésitez donc pas, enfant que vous êtes ; chacun pour soi !

—Et vous pour tous ! dit Odette avec émotion. C'est le rôle de la providence que vous remplissez parmi nous.

Le jeudi suivant, M. de Noirmont regut ses amis, comme à l'ordinaire. Le baron de Sénosan, Odette, Philippe et Maurice avaient passé la journée à l'hôtel. Ce soir-là, le bon duc devait présenter son petit-fils à ses invités, leur apprendre qu'il était fiancé à Odette, et les convier tous à ce prochain mariage.

Personne ne savait rien encore ; aucun de ceux qui abordèrent le pupille du père Chambray avec une familiarité un peu dédaigneuse, ne se douta qu'il serait la main du futur duc de Noirmont.

Mme Armand arriva la première. Elle venait tout exprès de sa campagne pour assister à cette soirée de famille. Elle s'en fit un mérite auprès du vieux duc, qui l'accueillit avec cette bonne grâce que nul ne possédait au même degré que lui. Les personnes réunies autour du maître du logis firent aussi à la charmante veuve l'accueil le plus aimable et le plus empressé. Le baron déploya toutes ses grâces chevaleresques. Philippe eut des sourires mystérieux qui devaient signifier bien des choses. Odette, émue et radieuse, serrait les mains de son amie, en lui chuchotant à l'oreille de tendres remerciements.

Cécile leur trouvait à tous un air étrange, et après ce qu'elle avait donné à entendre à M. Archer, la présence de Maurice lui semblait au moins intempestive.

On causa de choses indifférentes pen-

choisi celle de la présidence : Il prendrait régulièrement tout ce qui se peut prendre régulièrement et ferait son affaire par étapes. Selon d'autres, il est assez content d'être Français, homme de lettres, conseiller général, député, et il serait assez content de devenir académicien ; en tout cas, il demeure parfaitement uni à ses frères et neveux, et tous ensemble seront volontiers absorbants, mais résolument infusibles.

Tels sont les bruits qui courent sur les princes d'Orléans. Au fond, cependant, de leur part, il n'y a rien de dit.

La politique peut loyalement leur conseiller cette longue réserve. Rien ne doit être supposé plus légitime qu'un doute sur le temps de se taire et le temps de parler. Mais, d'un autre côté, rien n'est plus légitime à ceux qui attendent que de trouver le temps long et que d'avoir aussi leurs doutes sur les doutes de ceux qui les font attendre lorsqu'ils sont si pressés. La conduite des princes d'Orléans est prudente ; nous inclinons à croire qu'elle serait plus prudente encore s'ils montraient plus de générosité.

En habitant la France à croire que la solution véritablement monarchique est impraticable, ils ne gagnent rien au profit de la solution quasi-monarchique, qui dès lors apparaît manifestement comme la leur. Le comte de Chambord leur manque pour le moins autant qu'ils lui peuvent manquer. En le faisant crouler, ils se barrent le chemin. Son héritage régulier est la seule partie solide de leur fortune.

De tout ce qui s'offre aujourd'hui à la France, rien n'est plus incorrect, plus épuisé et en réalité plus futile que l'orléanisme pur.

Nous ne voulons pas manquer de respect pour les princes d'Orléans, personnellement si recommandables et jusqu'ici fort innocents de nos malheurs. Lorsqu'il faudrait envelopper de pardon et d'ombre quiconque le demanderait, sans excepter ni le 4 septembre ni la Commune, nul ne peut songer à exclure des Bourbons qui n'ont que si légèrement leur part du péché originel ! Mais enfin si ces princes s'obstinent dans leur *spécialité*, qu'on nous passe le mot, s'ils sont purement et simplement *orléanistes*, alors ils sont purement et simplement la tête d'un parti plus faible et non moins parricide que tous les autres.

L'entre-deux où ils veulent se confiner, trahit également la monarchie et la démocratie. Sa base, qui n'est ni ancienne ni nouvelle, n'offre pas assez de surface pour les réunir, n'a pas assez de solidité pour les porter.

Le régime de 1130, provisoire à la fois monarchique et républicain, a doublement péri comme monarchie et comme république. La république de 1848 et l'empire ont tour à tour broyé ce plat, qui portait d'un côté l'effigie de Louis-Philippe, et, de l'autre, moins visible, celle de M. Thiers. M. Thiers s'est restauré par un tour d'adresse qui n'a pas encore parfaitement réussi. Ce *cachin-cachin*, peu durable, nous fait entrevoir quelle sorte de succès pourraient obtenir les fils de Louis-Philippe restaurant le trône de leur père.

Si l'on comprend que les princes d'Orléans se puissent croire obligés à cette restauration par sentiment filial, ils doivent comprendre à leur tour que le comte de Chambord ne partage pas ce sentiment-là, et que la France ne l'épouse pas.

dant quelques minutes, et, dès que les salons commencèrent à se remplir, Odette entraîna Mme Armand dans l'appartement particulier de M. de Noirmont. Elle riait et pleurait, la blonde Odette, et aussitôt qu'elle fut seule avec son amie, elle l'embrassa de tout cœur, en s'écriant qu'elle était bien reconnaissante, et qu'elle n'oublierait jamais que c'était à cette chère Cécile qu'elle devait le bonheur de toute sa vie.

—Mais, mon enfant, que signifie ce pathos ? demanda la veuve en ajustant ses dentelles, qu'Odette, dans sa joie, froissait sans pitié. Qu'est-ce donc qui t'arrive de si heureux ? Ah ! ma petite, repousse un peu ton fautenil, je te prie, tu le poses sur ma jupe. Bien, à présent que nous sommes confortablement installées, dis-moi ce qui te rend si contente, afin que je puisse me réjouir avec toi.

—Oh ! ma chère ! tu le devines bien un peu, ce qui me rend si contente ? —Moi ? Pas du tout. Comment veux-tu ?

—Cependant, après ce que tu as dit à M. Archer... Cécile devint très-rouge.

—Tentends-tu par ces mots ? demanda-t-elle.

—Tu le sais bien... Tu es la meilleure et la plus généreuse amie !... Que tu as été bonne d'apprendre à M. Philippe ce que je n'osais jamais osé avouer !

—Et quoi ! M. Archer t'a dit ?... —Mais, certainement. Bonne Cécile, avais-tu l'intention de tenir la chose secrète, et de te soustraire à ma reconnaissance ?

Mme Armand semblait fort embar-

M. le comte de Chambord a aussi ses pères à respecter ; il a de plus son peuple, dont les besoins plus respectables encore lui demandent autre chose. Quant à la France, on en compte au moins deux. L'une est fidèle aux traditions religieuses et politiques qui la firent autrefois si grande : Louis-Philippe l'a reniée, elle le renie. L'autre, qui s'intitule la France nouvelle, ne se reconnaît de pères ni au Ciel ni sur la terre et ne veut pas avoir d'enfants. Ce n'est point Louis-Philippe qu'elle appelle ; à ses yeux il offre encore une figure de père, une apparence de légitimité. M. Thiers est bien mieux son fait, M. Gambetta ensuite, et au fond, elle aspire à M. Motu. Motu le radical, Motu qui débarrasse les écoles populaires de l'image du Christ ! Qui, en France, ressemble mieux que Motu à Barrabas ? Voilà l'homme ! Le peuple nouveau le réclame, et le Pilate bourgeois n'a pas de sérieuse objection.

Si les princes d'Orléans, par respect pour leur père, refusent le drapeau blanc, ils doivent, par respect pour leur père, abdiquer leur blason, que la révolution lui fit effacer. Dès lors, que sont-ils par eux-mêmes devant la tradition monarchique, et que pourront-ils refuser à la tradition démocratique qui leur défendra d'être autre chose qu'un équivalent de M. Thiers et de ses héritiers ?

LOUIS VEUILLON.

L'assemblée nationale.

On écrit de Versailles à l'*Univers* le 3 décembre :

La ville des rois, d'ordinaire trop silencieuse et que l'hiver assombrissait encore, reprend l'aspect vivant que lui donnent les séances parlementaires. Dans la rue des Réservoirs, on voit les députés se promener par groupes et discuter parfois avec une véritable animation. Les allées et venues de l'hôtel de la Présidence aux couloirs de la Chambre s'établissent et sont fréquentes. Les solliciteurs se mêlent à ce flot de nos honorables, et le tout forme une foule bigarrée de la plus étrange espèce. Il est convenu que la République est un régime austère, mais il est prouvé également qu'aucun régime n'accorde de plus nombreuses et ardentes compétitions. Je vois ce spectacle depuis plusieurs mois, mais j'en suis toujours ébahi.

Aujourd'hui, l'on découvre aux familles de l'officiatité présidentielle des airs mystérieux. M. Barthélemy Saint-Hilaire, particulièrement, ne montra jamais plus de solennité. M. Pouyer-Quertier lui-même, le solide convive de M. de Bismarck et l'heureux beau-père du comte de Lambert, porte d'un air plus grave le portefeuille qui va recevoir en séance du conseil les confidences du président. M. Thiers, en effet, lira tout à l'heure aux ministres assemblés le message qu'il doit faire *laurem* (je vous demande la permission d'inventer ce mot) demain par son cher Jules Simon. Ce sera ce message ? On n'en sait rien encore, quoique tous les journaux en aient donné chacun, comme la vraie, une version différente. D'après des renseignements que je crois sûrs, mais que je vous donne sous réserves, M. Thiers insisterait particulièrement sur la politique extérieure, sur l'évacuation des Prussiens et sur les mesures financières, en indiquant à peine les graves questions constitutionnelles

—Je vous salue, leur dit M. Archer.

—Point du tout, répartit Maurice. Ne savons-nous pas que votre principale occupation est de vous venger... à votre manière.

—Oh ! pour le coup, oui, je vais me venger à ma manière, dit Philippe avec cette contraction des lèvres qui donnait à sa figure déjà peu avenante, une expression sardonique devant laquelle le plus hardi reculait effrayé.

—Comme nul ne sait mieux de quelle nature sont les vengeances que vous exercez, je veux être votre complice, dit Maurice de cet air à la fois grave et souriant qui sied si bien aux gens heureux. Permettez-moi donc de vous indiquer la retraite que vient de choisir Mme Armand.

Pour vous fuir sans doute, elle s'est réfugiée, avec Mlle de Sénosan, dans le cabinet de travail de M. Noirmont.

—Elle est avec Odette ? dit Philippe d'un ton de frayer comique. Il faut que je coure... Pourvu que je n'arrive point trop tard !

—Ce pauvre Philippe ! dit le duc à Maurice. Il n'a vraiment pas une minute à lui. C'est un métier fatigant que celui de faire des heureux.

An moment où Cécile triomphante se disait : "Je serai duchesse," M. Archer, comme pour confirmer ces paroles, s'approchait d'elle avec un empressément du meilleur augure.

dont on disait qu'il voulait, contre son droit, saisir la Chambre. Nous verrons bien.

Quoi qu'il en soit, les députés, eux, sont fort préoccupés de ces questions. On sait que le duc d'Aumale est ici et s'apprête à prendre demain possession de son siège. A ce propos on parlait de promesses qui engageraient les princes et d'après lesquelles ils ne pourraient, sans forfaire à leur parole, prendre leur rang de députés. C'est une erreur volontairement propagée par M. Thiers, qui trouvait bon de les éloigner au moment où il combattait, pour s'y rallier ensuite, l'abrogation des lois d'exil. "Vous devriez, disait-il alors aux princes, vous abstenir de mêler votre nom aux luttes passionnées qui vont éclater." A quoi les princes répondaient : "Mais sans difficulté. Nous n'avons qu'à tenir l'attitude que nous avions sous le règne de Louis-Philippe à la Chambre des pairs." M. Thiers s'est empressé de traduire cette réponse, en disant qu'il avait la parole d'honneur des princes qu'ils ne siègeraient pas. Ceux-ci vont, à leur tour, interpréter leur réponse : ils siégeront.

Cette part active qu'ils prendront désormais à la politique rejette plus vivement les esprits sur une autre question toujours pendante, la fusion. On se conte les visites et les incidents de Lucerne. On rapporte que le comte de Chambord n'a pas admis tous les députés et par exemple plusieurs fusionnistes tricolores. On rencontre en outre divers traits d'un récent voyage du duc d'Aumale en Bourgogne, où il a été reçu avec des nuances variées par les châtellains d'Epoisses, de Bourbilly, de Bussy-Rabutin, de Souhey, etc., etc. Tous ceux qui l'ont entendu rapportent une même impression. La fusion n'est pas faite, et elle ne se fera pas. Qu'y a-t-il de vrai dans cette impression ? Je vous en laisse juge, je raconte et ne conclus pas. Ce qui serait plus grave, c'est le bruit d'après lequel M. Thiers aurait pris l'avis du duc d'Aumale sur son message. En réalité, l'énigme reste entière, et nous ne saurons probablement pas de longtemps si nous sommes en face d'un député ou d'un prétendant.

Il y a d'autres inquiétudes. Le retour à Paris sera probablement la première grave question soulevée, ce qui préoccupe vivement la majorité. Je dois dire que la plupart de nos députés rapportent de leur province, à cet égard, une sorte de mandat impératif qui n'est pas favorable à Paris. D'autre part, M. Thiers s'est engagé ; il s'obstina, et l'on peut tout redouter quand on songe à ce qu'il a déjà fait faire aux députés dans les plus graves circonstances et malgré eux. M. Casimir Périer, à ce qu'on assure, n'est pas moins pressant sur cette affaire, dont il voudrait même faire une question de portefeuille. M. Casimir Périer se croit donc indispensable ? On ose dire que c'est une fatuité.

Je n'ai pas encore parlé de la question romaine et du départ éventuel de Sa Sainteté. Les députés catholiques sont résolus à en faire l'objet d'une de leurs premières interpellations. Bien que l'inauguration du mont Cenis soit déjà loin, le discours de M. de Rémusat leur est toujours présent. Ils ressentent mieux encore l'insulte faite à l'honneur français, par la présence de notre chargé d'affaires à l'ouverture du Parlement romain. Ce n'est pas là, disent-ils, ce que M. Thiers

—Je vous salue, leur dit M. Archer.

—Point du tout, répartit Maurice. Ne savons-nous pas que votre principale occupation est de vous venger... à votre manière.

—Oh ! pour le coup, oui, je vais me venger à ma manière, dit Philippe avec cette contraction des lèvres qui donnait à sa figure déjà peu avenante, une expression sardonique devant laquelle le plus hardi reculait effrayé.

—Comme nul ne sait mieux de quelle nature sont les vengeances que vous exercez, je veux être votre complice, dit Maurice de cet air à la fois grave et souriant qui sied si bien aux gens heureux. Permettez-moi donc de vous indiquer la retraite que vient de choisir Mme Armand.

Pour vous fuir sans doute, elle s'est réfugiée, avec Mlle de Sénosan, dans le cabinet de travail de M. Noirmont.

—Elle est avec Odette ? dit Philippe d'un ton de frayer comique. Il faut que je coure... Pourvu que je n'arrive point trop tard !

—Ce pauvre Philippe ! dit le duc à Maurice. Il n'a vraiment pas une minute à lui. C'est un métier fatigant que celui de faire des heureux.

An moment où Cécile triomphante se disait : "Je serai duchesse," M. Archer, comme pour confirmer ces paroles, s'approchait d'elle avec un empressément du meilleur augure.

(à continuer)

MICHEL AUVRAY.

Feuilleton du Courrier du Canada.

29 DECEMBRE 1871.

LE

ROCHER DE SISYPHE.

[SUITE]

Or, voici qu'apparaissait au propriétaire du château de Sénosan un jeune descendant de cette maison qu'on croyait éteinte, un orphelin, victime d'un double vol et d'une double injustice. Et c'était Olivier-Tancède, fleur de la chevalerie, derniers des *paladins* et des *redresseurs de torts*, qui retenait l'héritage de ce jeune homme. Que signifiait le testament ! Que prouvait-il ? simplement que le donateur ignorait l'existence de cette branche de sa famille, lorsqu'il avait légué son bien à des... amis... C'est le seul mot que le père d'Odette pouvait se résoudre à employer en son for intérieur. Maurice n'accuserait jamais le baron, parce que Maurice croyait avoir affaire à un véritable Sénosan. Mais n'était-ce pas le comble de la déloyauté que de le laisser dans l'erreur ? Était-ce possible, même ? La conscience du baron serait-elle assez endurcie pour garder le silence ? Saint-Augustin n'aurait pas dit que le cœur jette des cris affreux, quand la bouche du coupable se tait !

M. de Sénosan en était là de ses réflexions, lorsqu'il sentit une main se poser sur son épaule.

—Qu'est-ce ? dit-il ; que me veut-on ? Je ne nie rien. Mais, messieurs, je vous

nous promettait, lorsque sur la parole de Mgr. Dupanloup, nous nous en remettons à lui sur ce point. D'ailleurs des pétitions nombreuses saisisseront directement la Chambre. Un député catholique s'écrit très haut à ce sujet : « si nous ne protestons pas contre cette conduite, nous nous enlevons le droit de revendiquer jamais l'Alsace et la Lorraine. Il ne s'agit donc pas d'être catholiques pour soutenir cette cause, mais simplement patriotes. On ne saurait mieux dire. »

M. Keller, que j'ai vu, se montre non moins préoccupé de ce qu'il convient de faire pour le Pape, dont la situation est devenue intolérable et trouble profondément les consciences catholiques en Europe. On n'a pas oublié le cri d'indignation que l'énergique député de Belfort a eu en le courage de jeter à travers les équivoques calculées, dans cette fameuse séance où le gouvernement cherchait à enterrer la protestation des catholiques. On peut être assuré que M. Keller soutiendra son rôle.

Je glisse sur tant d'autres questions que vous avez du reste déjà signalées, et dont retentissent les conversations de l'hôtel des Réservoirs : le conflit entre la commission des grâces et M. Thiers, la loi militaire, sur l'enseignement, dont il paraît décidément qu'on a enlevé le principe de gratuité, les événements de Corse et les élections ajournées, sur lesquelles il faudra pourtant prendre une décision, en dépit de la peur que fait M. Rouher. C'est, du reste, l'avis d'un grand nombre de députés que le bonapartisme progresse partout, grâce aux légittimes inquiétudes et à l'irritation que soulèvent les complaisances inexplicables du pouvoir pour les hommes et les actes de la Révolution.

Tout cela promet une session très agitée et très remplie. ... si elle dure.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

Lettre de Rome.
La fusion.
L'Assemblée nationale.
FEUILLETON.—Le Rocher de Sisyphe.—MICHEL AUVRAT.—(A continuer.)

CANADA :

QUEBEC, 29 DÉCEMBRE 1871.

L'Université et ses professeurs.

N'en déplaise à notre confrère de l'*Événement*, la lecture de son compte-rendu parlementaire des débats sur l'incident Gendron-Langelier ne confirme aucunement l'appréciation qu'il en a faite ; et la meilleure preuve, c'est que notre confrère est obligé de se rejeter sur notre article pour faire semblant d'établir sa position.

Fût-il une *leçon* et une *menace*, notre article ne saurait changer ce qui a été dit dans les débats. Mais il n'était ni une *leçon*, ni une *menace* ; il contient un avis sincère donné par des gens qui s'intéressent à l'université sans en retirer le moindre profit, et il n'en est que plus sincère pour tout cela.

« Vous voyez bien que nous ne sommes pas ennemis de l'Eglise puisque nous comptons dans nos rangs des professeurs de l'Université. » Ces paroles que l'*Événement* met, à bon droit, dans la bouche des libéraux, c'est bien le vrai mot *lié* le vrai cri de triomphe *calé*. C'est le mot de la situation.

L'université en fera-t-elle son profit ? C'est ce que nous ignorons. Mais il y a une chose que personne n'ignore : c'est que, avec ou sans passe-port de l'université, les hommes du parti libéral avancé sont les ennemis de l'Eglise. Ils l'ont été, le sont et le seront, malgré tous les masques qu'ils peuvent se mettre, malgré toutes les dupes qu'ils peuvent faire à l'aide de ces masques.

Le *Mercury* qui, d'après le mot spirituel du *Chronicle*, paraît avoir de plus en plus *Chauveauism* on the brain, nous accuse d'avoir fait une sortie contre l'Université-Laval et d'être en cela l'organe du premier-ministre. Nous lui dirons une fois pour toutes que nous sommes seul responsable de nos écrits. Quant à notre article d'avant-hier, aucune personne sensée n'a pu y voir une sortie contre l'université. Nous ne rechercherons point les patrons ou les inspirateurs du *Mercury* ; mais si l'on en jugeait par l'absurdité et l'incohérence absolue de ses articles, on ne pourrait guère les trouver que dans la direction de Beaufort.

Nous venons tenir, aujourd'hui, l'engagement que nous avons pris de répondre quelques mots à l'attaque dirigée contre notre feuille par M. le député de Montmagny dans le cours du débat de vendredi dernier, à la Chambre d'Assemblée.

La réponse ne sera pas aussi longue que nous pourrions la faire : nous prendrons tout juste le temps de poser quelques questions à M. Fournier et de lui faire quelques courtes observations sur le danger qu'il y a, pour homme qui a habité et habite encore un château de verre, à lancer des pierres

à ses voisins.

M. Fournier, dans le discours avec lequel il a aspergé la Chambre, vendredi dernier, s'est plaint d'avoir été traité de communiste par le *Courrier du Canada*. M. Fournier, qui passe pour un homme loyal, est tenu de nous dire quand nous avons porté contre lui cette accusation.

M. Fournier nous obligerait aussi en nous citant cette brutale attaque contre son caractère qu'il a vue dans le *Courrier du Canada*. Nous ne faisons pas d'objection d'admettre que notre compte-rendu du coup d'état Fournier-Buica n'était pas tout à fait inoffensif ; mais nous nions avoir attaqué le caractère de M. Fournier. Nous nous sommes bornés à constater le fait que M. Fournier, par ses paroles passionnées, a provoqué le tapage dans la galerie ainsi que la démonstration en plein vent. Pour établir que cela constitue une attaque de mauvais aloi il faudrait tout d'abord établir que le député de Montmagny n'a rien dit d'irritant ; or, si M. Fournier a bonne mémoire, il doit se rappeler avoir représenté les conservateurs de Québec comme des assassins, comme l'écume de la société.

Est-ce que, par hasard, M. Fournier entendraient soutenir que cette accusation n'était pas de nature à exciter la colère concentrée du club qui s'était donné rendez-vous dans les galeries de la Chambre dans le but passablement évident de faire, coûte que coûte, une ovation au défenseur de leur cause.

Le plaisant de l'affaire, c'est que M. Fournier s'est évertué à établir une similitude entre les remarques que nous avons faites à son adresse et l'attaque du correspondant parlementaire de la *Nation* contre le caractère de M. Gendron. Que nous reconnaissons bien à ce trait l'école politique du député de Montmagny. La personne de messieurs les libéraux, c'est, paraît-il, quelque chose de sacré ; il est strictement défendu de toucher à leur peau, même pour dire, avec accompagnement de preuves, qu'ils tournent au *Père Duchesne* ; mais, ils réclament pour eux, par exemple, le privilège d'accuser, sans preuve, le premier homme qui leur tombe sous la main d'un acte infâme. Ainsi, c'est un crime sans nom, à la charge du *Courrier du Canada* que d'avoir pris note du fait, rigoureusement vrai, que M. Fournier a chauffé à blanc le club des galeries pendant la séance de vendredi dernier ; mais, c'est faire une œuvre pie que de publier une calomnie allant à dire que le député de Bagot a soustrait une pétition.

Ces gens-là seraient, s'ils en avaient le pouvoir, de force à faire décréter qu'ils sont impeccables.

Au surplus, si M. Fournier persiste à soutenir qu'il y a similitude complète entre nos remarques sur son compte et l'attaque de *Nation* contre le député de Bagot, il a un moyen très simple de s'assurer s'il n'a pas forcé la note : qu'il suive l'exemple du député de Bagot et qu'il nous cite devant les tribunaux.

Tandis que nous sommes sur ce sujet, il ne doit pas y avoir d'impertinence à revenir, l'espace d'une seconde, sur la herangue qui a fait que nous avons été obligé de dire des choses quelque peu désagréables à M. Fournier.

Nous disions tout à l'heure qu'il ne faut pas jeter des pierres aux voisins quand on habite un château de verre. C'est précisément pour cela que M. Fournier est très-mal venu à accuser les conservateurs de Québec de faire les élections à coups de bâtons. Quand bien même cette accusation serait prouvée, il resterait encore aux accusés la ressource de rappeler à M. Fournier qu'un jour on vit, à une élection du comté de Montmagny, un petit régiment d'assommoirs recruté à Québec, se ruier, gourdins au poing, sur une réunion d'électeurs, et que ces assommoirs n'étaient pas au service du parti ou du candidat conservateurs.

Nous lisons dans la correspondance parlementaire de la *Nation* d'hier :

« Je vous ai raconté, l'autre jour, la scène de l'évacuation des galeries par M. Chauveau. L'honorable premier ministre s'aperçut bien le lendemain du ridicule et du fâcheux de cette mesure de rigueur. Les partisans lui rapporèrent de tous côtés des reproches. Il imagina alors de dire qu'il y avait eu une conspiration ourdie par M. Fournier et ses amis, dans le but d'intimider les chambres. Pendant deux jours, il fit stationner de la police dans le palais législatif afin de mieux effrayer les timides. Les journaux repurent le mot d'ordre en conséquence. Cela vous expliquera pourquoi la *Minerve*, le *Courrier du Canada*, et même votre propre *Courrier*, ont crié de suite à la Commune. Un peu plus, et ils auraient dit que l'on avait décidé d'incendier le parlement, de démolir l'édifice de Montcalm et Wolfe, et d'assassiner Mgr l'archevêque. M. Chauveau et ses intimes disaient même, que cette nouvelle conspiration des poudres avait été ourdie par votre correspondant parlementaire. »

Ce paragraphe est précédé du superlativement modeste hommage suivant

rendu par le correspondant à son caractère :

J'ai encore la prétention de me croire cent fois plus honorable que ces honorables qui se sont promenés, de Québec à Charlebourg, avec la plus sale et la plus vile canaille de la province de Québec.

Si le correspondant est aussi honorable qu'il le dit, il ne devra pas avoir d'objection à reconnaître qu'il a fait un mensonge en disant que le *Courrier du Canada* a crié à la Commune.

Chemin de fer du nord.

Une dépêche de Ste. Anne de la Péraville nous apprend que le règlement du chemin de fer du nord a été adopté à une majorité de cinq voix, par le conseil de comté de la division électorale de Champlain.

On lit dans le *Journal de Québec* d'avant-hier :

« Deux des professeurs de l'Université-Laval, ont cru devoir, hier, protester dans la presse de leur droit à leurs opinions politiques. »

« Ce droit, qui donc le leur conteste ? mais à côté de la liberté, il y a la licence, et c'est cette licence que nous réclamons le privilège de blâmer partout où nous la trouvons, dans le corps enseignant de l'Université comme ailleurs. Dire absolument que l'Université est indifférente aux actes extérieurs de ses professeurs et n'en pas souffrir, c'est affirmer une absurdité. Pourrait-elle, par exemple, avoir pour professeurs un voleur, un faussaire, ou un homme autrement perdu de réputation, un instigateur d'émotions, un libre penseur, un athée, etc. ? Donc, sans une comparaison qui est loin de notre pensée, le caractère ou la conduite des professeurs se reflète sur l'institution pour laquelle ils enseignent et il existe des limites qu'ils ne peuvent dépasser sans danger pour elle. »

En réponse aux observations d'un ami de notre feuille, nous ferons observer que le mot *opposition* et le mot *libéralisme* ne veulent pas dire exactement la même chose ; que l'on peut ne pas partager nos « convictions politiques », ne pas approuver telle ou telle mesure du gouvernement, sans être nécessairement *libéral* pour cela. Ceci posé nous admettons volontiers que, pendant bien des années, les hommes de l'opposition, dans notre province, étaient eux-mêmes ou avaient à leur tête des libéraux avancés. Aussi, s'attachait-il au mot *opposition*, à cause de cette circonstance, un certain odieux qui ne disparaîtra que lorsque les oppositionnistes auront franchement renié le *libéralisme* et surtout ses tendances.

On lit dans la correspondance télégraphique du *Nouveau Monde* de mardi : « On annonce que l'*Événement* va être acheté par l'opposition et rédigé par M. Langelier. »

BULLETIN RELIGIEUX.

Ce matin, la messe des élèves du Séminaire de Québec a été dite par leur supérieur, M. le grand-vicaire Thos. Hamel, à l'occasion de sa fête patronale, St. Thomas de Cantorbéry. L'autel était orné comme aux grandes solennités ; le corps de musique des élèves a exécuté deux morceaux magnifiques, et le chant a été admirable.

Samedi dernier S. G. Mgr. l'Évêque de Montréal a fait, au Grand Séminaire de cette ville, l'ordination suivante :

Prêtres.—A. Thibault, M. T. Carroll, P. Poisson, S. Rouleau, Montréal, A. Brady, Hartford.

Sous-Diacres.—D. C. Lévesque, M. J. Callaghan, Montréal, J. Keegan, Hartford, H. Lotz, London.

Sous-Diacres.—P. O. Larose, N. A. Valois, L. T. Adam, P. Châtillon, Montréal, J. Brennan, Albany, W. A. Kennedy, M. A. Kelleher, J. F. Mundy, Boston, W. J. Brennan, Hamilton, D. J. Cremin, Hartford, D. Casey, Kingston, T. J. Conaty, C. J. Cronin, D. F. Cronin, J. T. Theohar, Springfield, H. J. Gibney, Toronto, C. E. Loecher, Vincennes.

Minors.—E. M. Bédard, D. M. J. Cherrier, Montréal, J. J. McDonald, Charlestown, J. M. G. Manning, Halifax, S. P. Wade, Hamilton, P. F. Doyle, Hartford, J. Brice, P. Lennon, London, D. F. McGrath, Springfield, S. Murray, St. Jean, N.-B., M. J. McLaughlin, St. Louis.

Tonsures.—A. A. Cherrier, G. Whittaker, Montréal, M. J. McMillan, Charlestown, W. Hines, Hartford, F. F. Rohleder, A. A. Egan, Toronto.

Nouveau Monde.

Samedi dernier, Monseigneur l'Évêque de St. Hyacinthe a conféré l'Ordre Sacré du diaconat à M. A. D. Decelles. La cérémonie a eu lieu dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de cette ville. (*Courrier de St. Hyacinthe.*)

On nous informe que Sa Grâce Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, doit quitter Montréal mardi prochain, 20 janvier, pour retourner dans son archidiocèse.

Le *Nouveau Monde* de vendredi publie le rapport d'une imposante cérémonie qui eut lieu le 23 courant dans la chapelle provisoire du Nouvel Hôpital Général des Sœurs Grises de Montréal. Sa Grâce, Mgr. Taché, donnait l'habit à quatre novices et recevait les vœux de quatre nouvelles professes. En même temps, on célébrait le 100ème anniversaire de la mort de madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.

Une foule nombreuse assistait à cette solennité. Mgr. Taché célébra la sainte messe et fit, en cette circonstance, une magnifique allocution. Il relata les traits admirables de la vie de cette sainte femme et fit ressortir ses belles qualités, surtout l'immense intérêt et l'amour qu'elle portait aux pauvres. Il parla de ses nombreux sacrifices, de son dévouement sans égal quand il s'agissait de secourir les nécessiteux qu'elle appelait « ses chers enfants. » Puis, en donnant un aperçu de l'histoire de cette belle communauté que fonda Madame d'Youville, Monseigneur ajouta :

« Depuis le golfe St. Laurent jusqu'au grand fleuve McKenzie on voit des filles de cette digne mère échevonnées de loin en loin, répandant autour d'elles les fruits de la charité. A la mort de la sainte fondatrice il n'existait encore qu'un seul établissement ; aujourd'hui on en compte au moins soixante, non seulement en Canada, mais dans les contrées qui nous avoisinent. Quelques pauvres et orphelins seulement étaient auprès de son tombeau et aujourd'hui on compte par milliers les infortunés abrités sous les toits hospitaliers des Sœurs de la Charité. »

Après la cérémonie, les jeunes orphelins de la maison présentèrent à Monseigneur une touchante adresse à laquelle il répondit en termes bienveillants, puis il bénit cette communauté digne, sous tous les rapports, de l'admiration de tous.

Nécrologie.

Madame Petitpas vient de perdre une de ses plus brillantes élèves. Dimanche soir, sur les cinq heures, à St. Henri de Mascouche, s'est éteint au printemps de sa vie, Mlle Marie Joséphine Delfosse.

Tombée malade dès le printemps, elle a langué tout l'été. A venir jusqu'à y a quelques jours, on ne croyait pas que l'affection dont elle souffrait aurait un résultat fatal. Ses médecins avaient toujours espoir en son rétablissement et ses amis étaient convaincus qu'elle reprendrait bientôt ses études musicales si prématurément interrompues.

Hélas ! la mort devait bientôt mettre fin à ces illusions. Elle a frappé sans merci cette jeune personne si douce et si aimable, et éteint pour toujours cette voix extraordinaire qui soulevait d'enthousiasme ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre. — *Nouveau Monde.*

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Londres, 27, 1 p. m.

Le bulletin reçu de Sandringham, à midi, aujourd'hui, rapporte que Son Altesse Royale le Prince de Galles a passé une nuit tranquille ; mais sa convalescence éprouve quelque retard causé par une douleur assez vive qu'il ressent au dessus de la hanche gauche. On n'appréhende aucun danger pour son état, néanmoins on regrette de la lenteur la convalescence ; on espérait qu'il pourrait sortir avant la fin des fêtes, et des préparatifs pour réjouissances publiques avaient été faits. La Reine retourne à Sandringham aujourd'hui.

Londres, 27.

Le vapeur de la malle du Cap de Bonne Espérance est arrivé et rapporte de quelle manière les habitants ont reçu l'annonce de l'annexion de territoire africain à la Grande-Bretagne. La nouvelle que le traité avait reçu une conclusion finale a produit beaucoup d'excitation. M. Brand, Président des Etats Libres, a lancé un protesté formel contre le transfert des champs de diamant à la Grande-Bretagne.

On a découvert de l'or en quantité considérable dans la République Transvaal. Cette nouvelle a attiré beaucoup d'aventuriers dans ces endroits. Les chercheurs de diamant ont abandonné les champs de diamants pour le pays aurifère que l'on vient de découvrir.

St. Louis, 27.

Un télégramme de Sévolla mande que le jour de Noël a été témoin d'un soulèvement prémédité du Ku-Klux, à Marshall, Comté de Saline, Mo., et dans les environs. Plusieurs hommes armés se mirent à poursuivre les nègres du district ; on plaça des patrouilles près de la ville et chaque voyageur fut arrêté et questionné. Toutes les affaires furent suspendues et la populace s'empara de tout. On ne sait pas le nombre des nègres qui furent tués, mais un homme qui a laissé Marshall à onze heures, p. m., rapporte que les morts sont au nombre de cinq—dont deux pendus, et trois gisant sur la route. Cet homme rapporte aussi qu'il en vit un autre cruellement blessé.

Rutland, Vt. 27.

Le jour de Noël, il y eut une rixe sanglante à East Arlington, dans la taverne de Farrell et Lawrence. Les patrons de l'estaminet ont tiré sur cinq personnes, dont deux sont mortes depuis, et deux autres ont reçu des blessures mortelles. Cette bagarre a créé beaucoup d'excitation.—Farrell et Lawrence sont arrêtés.

Londres, 27.

Des dépêches de Sanghaï annoncent que le gouvernement chinois est déterminé de suivre l'exemple du Japon, et d'envoyer des jeunes gens en Angleterre et aux Etats-Unis pour qu'ils reçoivent leur éducation dans ces pays. Cette après-midi, la Reine Victoria est partie de Windsor pour Sandringham, dans un train spéciale, à trois heures.

Paris 27.

Le ministre de l'Intérieur propose d'augmenter les rigueurs de la loi et des règlements au sujet du contrôle de la presse. On sait que les intentions du ministre sont approuvées du Président et les journaux récalcitrants en ressentiront bientôt les effets.

Goulard, le nouveau ministre pour l'Italie, partira pour Rome le 10 janvier.

On croit que le général Sherman et le lieutenant Grant, fils du Président Grant, arriveront demain en cette ville.

Aujourd'hui, à l'Assemblée Nationale, la taxe projetée sur le revenu de l'intérieur a été discutée de nouveau.

Le Ministre des Finances parla en opposition à la mesure. L'orateur a cité lord Brougham et le Président Grant à l'appui de ses remarques. En faisant quelques allusions à l'Angleterre, le ministre affirma que ce pays

n'était qu'un commerçant libre où il n'y avait aucune compétition.

Les dames de Strasbourg ont organisé un comité pour recevoir des souscriptions pour le paiement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne.

Rome, 27.

Le cardinal Sossio, évêque de Palestine et vice-chancelier de la Ste Eglise Romaine, est mort. Il a été fait cardinal en 1837 et est mort à l'âge de 78 ans.

Le Roi d'Italie a envoyé ses félicitations à la reine d'Angleterre, à la nouvelle de la guérison du Prince de Galles.

Vienne, 27.

Le Prince Auersperg a été nommé Président de la Chambre Haute du Reichsrath.

La semaine dernière, le ministre Américain Jay a dîné avec le Premier Ministre Andrássy. A cette occasion, tous les représentants des puissances européennes étaient présents.

Les sessions du Reichsrath autrichien se sont ouvertes aujourd'hui, mais le discours de l'Empereur ne sera fait que demain.

Les estimés du ministre des finances pour l'année fiscale future furent soumis, et évaluent les dépenses probables à trois cent-cinquante-neuf millions de florins, contre un revenu de trois cent-quatre-vingt-dix millions.

Madrid, 27.

Un régiment de chasseurs s'est embarqué aujourd'hui à San Lander pour rejoindre l'armée espagnole à Cuba. Amédée était présent, et a prononcé un discours d'adieu aux troupes ; ce discours du roi a produit beaucoup d'enthousiasme.

Washington 27.

M. Catcazy est maintenant à Washington occupé à mettre ordre à ses affaires.

On informe que le 1er Janvier, le Président recevra les membres du Cabinet et les ministres étrangers.

Chicago 27.

L'état de nos Banques Nationales, qui vient d'être publié, montre que ces banques sont beaucoup plus fortes que avant l'incendie. Le 23 courant, il y avait en magasin 5,218,000 de boisseaux de grain.

Havane 27.

Au dernier engagement près de Manzanillo, le colonel Espagnol Obergreen fut tué.

Valmédès a lancé une proclamation dans laquelle il dit : « Le pardon offert aux insurgés ne peut toujours durer. Tout insurgé qui prisonnier après le 15 janvier, sera fusillé. Ceux qui capituleront après cette date seront condamnés à l'emprisonnement perpétuel. Les nègres seront traités comme les blancs. Toutes les femmes noires capturées seront rendues à leurs époux. Toutes femmes, blanches ou noires, prises dans les bois après le 15 janvier, seront exécutées. Les chefs des bandes insurgées pourront se rendre jusqu'au 15 janvier, aux conditions jusqu'ici accordées. »

Londres, 28 2 p. m.

Le bulletin de midi annonce que le Prince a passé une bonne nuit, et qu'il prend toujours des forces.

L'Archevêque de Cantorbéry a ordonné que les prières publiques, réécrites dans les églises pour le Prince de Galles, soient discontinuées, car son Altesse Royale est maintenant hors de danger.

New-York, 28.

La *Tribune* dit qu'il est certain que Tweed a dessein de rester caché jusqu'à ce qu'il puisse siéger au Sénat. On lui a prêté cette idée pendant quelque temps mais cela ne le sauvera pas de l'arrestation prononcée contre lui. On sait que l'on a déjà pris des mesures pour le trouver et l'arrêter de nouveau sur une accusation encore plus grave que les précédentes.

Le *Standard* rapporte qu'une escadre française ira immédiatement en Grèce appuyer les réclamations des citoyens français au sujet des mines de Laurium.

Le *Mot d'Ordre* est autorisé à rapporter que le Prince de Joinville résignera son siège à l'Assemblée, pour affirmer la position du duc d'Aumale.

Paris, 28.

Aujourd'hui, à l'Assemblée Nationale, Thiers a demandé au comité chargé des affaires relatives à la Banque de France, de soumettre leur décision à l'Assemblée. Le comité a promis de se rendre à l'invitation de M. Thiers. Les journaux parisiens de ce soir assurent que le Prince de Bismarck cherche un prétexte pour que les troupes allemandes occupent de nouveau les provinces françaises qui ont été évacuées.

Rome 28.

Un décret royal vient d'être lancé mettant en vigueur le traité commercial récemment conclu entre l'Italie et les Etats-Unis.

Madrid 28.

On rapporte que le gouvernement espagnol a nommé le Maréchal Conchas au grade de capitaine-général de Cuba.

Il est rumour que Senor Roberto sera remplacé à Washington par l'Amiral Pala de Barnabe qui avait le commandement de la flotte de la Méditerranée.

Lisbonne, 28.

L'escadre Allemande, pour Rio-Janeiro, dans le but de régler la difficulté entre le Brésil et l'Allemagne, est attendu d'heure en heure.

New-York, 28.

Le député shérif Judson, Jarvis et un autre officier, ont cherché Tweed, mais leurs recherches furent sans succès.

Le Père Gratry.

L'Union publie la lettre suivante du P. Gratry :

Montreux, canton de Vaux, (Suisse), 18 novembre 1871.

Mon cher ami,

Ce que vous me dites de X... m'étonne. Je dis et j'écris assez mes dispositions et soumissions à l'égard du concile du Vatican. « On, je suis soumis à ce concile, et j'admets l'infaillibilité dans le sens voulu par ce concile. »

C'est ce que j'ai dit à tous les membres du clergé que j'ai vus. C'est ce que j'ai écrit à l'évêque de Fribourg, dans le diocèse duquel je me trouve.

Jamais la moindre pensée ne m'est venue d'être en opposition avec l'Eglise, pas plus qu'avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je n'ai jamais entendu faire d'opposition qu'à une école dont l'existence me paraît un très grand malheur.

Et quant à cette école elle-même, comme je l'écris aussi à l'évêque de Fribourg, l'expérience de la vie m'apprend que plus en plus avec quelle immense charité et quel respect profond il faut disserter entre catholiques.

Si jamais je faisais encore de la polémique, je voudrais absolument ne plus m'écarter en rien de l'idéal que j'en ai vu dans le volume de Henri Perreyre, 4e édition, p. 151-153, qu'à cette occasion je relis, et que je vous demande de relire.

Dites bien tout cela à N..., aux prières duquel, ainsi que de vous tous, je me recommande toujours.

A. GRATRY.

FAITS DIVERS.

L'Hon. Hector Langevin est arrivé hier, d'Outaouais.

Le Lac Beauport est réservé pour la propagation du poisson et, en conséquence, il est défendu d'y faire la pêche du 1er janvier au 1er mai 1872.

Mercredi après-midi, Charles Blais, charpentier, employé par la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, est mort subitement en travaillant. M. Blais était âgé de environ 45 ans et laisse lui femme et quelques enfants.

Ferdinand Simard fut arrêté hier, sur un mandat émané du Commissaire du Feu sous soupçon d'avoir mis le feu à l'hôtel du Palais qui fut incendié dimanche matin.

On nous a adressé, il y a déjà quelques jours de cela, la communication suivante qui contient la mention d'un événement exceptionnellement pénible arrivé dans la paroisse de Batiscan :

Noyé le 18 du présent, à St. François Xavier de Batiscan, M. Magloire Marquis, marchand. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, huit enfants en bas âge et un grand nombre d'amis qui ne l'oublieront jamais.

M. Marquis s'est noyé en voulant traverser St. Pierre avec son commis, qui a eu le bonheur de se sauver.

Les autres journaux sont priés de reproduire ce décès.

On lit dans la *Minerve* du 27 courant la lettre suivante, qu'elle vient de recevoir de Manitoba :

« Vendredi, 8 décembre, vers 9 heures du soir, une bande d'orangistes entraient masqués chez Madame Riel, qu'ils insultèrent ainsi que sa fille Marie de la manière la plus révoltante. Armés de révolvers qu'ils pointaient tantôt sur madame Riel, tantôt sur sa demoiselle, ils les sommaient de leur dire où était M. Riel, jurant qu'ils venaient le tuer. »

Deux voisins arrivèrent à temps pour être témoins de l'horrible scène, mais avant qu'ils eurent donné l'œil dans le voisinage et réuni quelques hommes, les assassins avaient pris la fuite.

Cet indigne complot a pu s'organiser dans le village de Winnipeg et ses auteurs ont pu en tenter l'horrible exécution sans que la police en eût connaissance ou du moins sans faire de démarches pour l'arrêter.

Voilà les messieurs d'Ontario à l'œuvre ; leur début dans le pays les

AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES, AUX INSTITUTEURS ET AUX CULTIVATEURS.

LE SOUSSIGNE croit devoir avertir les Inspecteurs d'Écoles, les Instituteurs, et les Cultivateurs qu'il peut encore disposer de DEUX MILLE exemplaires du

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE,

Par HUBERT LARUE.

Ce petit ouvrage a reçu les éloges les plus flatteurs de toute la Province, et, de plus l'approbation et la recommandation du

Conseil de l'Instruction Publique et du Conseil d'Agriculture.

Tout dernièrement les Instituteurs de la CONFÉRENCE de L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL votaient à l'unanimité des remerciements à l'auteur pour avoir doté les écoles de la Province d'un ouvrage élémentaire à la portée même des commençants.

De l'aveu d'hommes compétents, le PETIT MANUEL D'AGRICULTURE devrait être entre les mains de tous les enfants qui fréquentent les écoles élémentaires, modèles et académiques, et aussi entre les mains des élèves de nos Ecoles-Normales de garçons et de filles.

Avec l'aide du PETIT MANUEL, même l'Instituteur qui ne connaît pas un mot de Science Agricole, ne doit pas craindre de se voir obligé d'enseigner une science qu'il ne connaît pas ; une seule lecture même rapide, suffira pour lui faire comprendre tous les secrets de L'ART AGRICOLE.

Tout instituteur qui n'enseignera pas à l'avenir, la science agricole, ne remplira qu'à moitié sa mission.

Nous croyons devoir assurer les cultivateurs que ce petit ouvrage est pour eux, d'une absolue nécessité. C'est l'ouvrage le mieux fait pour leur apprendre à bon marché, en peu de temps, et sans efforts, tous les secrets de leur art.

En vente chez Léger Brousseau, Garant et Trudel à la Haute-Ville et chez Hardy et Marcotte, à la Basse-Ville.

A Montréal chez Rolland, Beauchemin et Valois.

PRIX DE L'EXEMPLAIRE : 12 sous.

Escompte libéral en faveur des libraires et marchands de la campagne.

Québec, 12 Juillet 1871.

Léger Brousseau.

CHARBON DE BELLOC

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine

le 27 décembre 1840.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le **Charbon de Belloc** doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes :

CASUALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRIQUE

MODE D'EMPLOI.—Le **Charbon de Belloc** se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON : 2 fr.—PRIX DE LA BOÎTE : 1 fr. 50

AGENTS SPÉCIAUX POUR LE CANADA :

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL.—Mont-

réal.—Ed. GIROUX, Québec.

1355

MAINTENANT A VENDRE.

FRANÇOIS

DE

BIENVILLE.

Scènes de la Vie Canadienne au XVIII^{ème} Siècle

PAR

Joseph Marmette.

A vendre chez
LÉGER BROUSSEAU,
No. 7, Rue Beade, Québec.

BAZAR

Pour l'Asile du Bon Pasteur.

SOUS LE PATRONAGE DE

LADY BELLEAU.

Un bazar en faveur de cet établissement de charité sera tenu dans le cours de L'ÉTÉ PROCHAIN, à la Salle de Musique. Les Dames suivantes qui s'en sont chargées, sollicitent humblement le concours de toutes les personnes qui apprécient l'Œuvre du Bon Pasteur.

MESDAMES P. GARNIER, J. BOURBOURG,
F. E. ROY, J. MURPHY,
A. MURPHY, FLANAGAN,
PETERS, F. X. LANGRIN,
P. TROUBAUGH, A. ANGERS,
MADAME ISIDORE D. TRUDEAU.

Mesdames P. Baillargeon, J. Hamel, Cannon et Pentland présideront à la table des rafraîchissements.
Québec, 23 oct. 1871. 1364

Cherry Pectoral d'Ayer

Pour les Maladies de la Courbe des Bronches, telles que
Toux, Rhumes, Toux Sèche, Bronchite,
Asthme et Consomption.

RAUCUN remède probablement n'a jamais été aussi digne, dans toute l'histoire de la médecine, de la confiance méritée du genre humain, que cet excellent remède pour ceux qui se plaignent de pneumonie. Pendant une longue série d'années et parmi les peuples, ce remède n'a fait que gagner dans l'estime de l'opinion publique, surtout où il s'est fait connaître. Son caractère uniforme et sa puissance à guérir les diverses affections des Bronches et de la Gorge, l'ont fait connaître comme un protecteur efficace contre ces maux. En même temps qu'on peut en faire usage dès l'origine de ces maladies, même chez les petits enfants, c'est aussi le remède le plus efficace que l'on puisse administrer dans les cas de consomptions naissantes et dans les dangereuses affections de la gorge et des bronches. Comme spécifique contre les subites attaques de croup, chaque famille devrait en tenir chez soi, et comme il arrive aussi que personne n'est exempt de contracter de temps à autre le froid ou un rhume, tous devraient se munir de cet antidote.

Bien que la consommation une fois déterminée soit incurable, cependant un grand nombre de cas dans lesquels la maladie paraissait chronique, ont été radicalement guéris, et les patients ont pu recouvrer la santé, grâce à l'efficacité du Cherry Pectoral. Tel est son empire sur tous les désordres des poumons et de la gorge que les plus obstinés ne peuvent lui résister. Quand rien ne peut les guérir, ils subissent l'influence du Cherry Pectoral et disparaissent.

Les *Chaires* et les *Orateurs*, trouvent en lui une grande protection.

L'Asthme est toujours soulagé et quelquefois guéri par ce remède.

Les Bronchites se guérissent ordinairement en prenant fréquemment de petites doses du Cherry Pectoral.

Pour un Rhume et la Toux, l'on ne saurait trouver plus excellent remède. Qu'on en prenne trois doses par jour, qu'on se mette les pieds dans de l'eau chaude le soir, jusqu'à ce que le mal disparaisse.

Pour l'Influenza, il faut en agir de même, quand elle affecte les poumons et la gorge.

Pour la Toux Sèche, prenez-en de petites doses trois ou quatre fois par jour.

Pour le Croup, donnez-en d'abondantes doses jusqu'à ce que le mal disparaisse.

Aucune famille ne devrait se priver du Cherry Pectoral, et de l'avoir toujours en magasin en cas d'attaques des affections mentionnées. Un usage de temps à autre épargne souvent au patient une grande souffrance et un grand risque. Parents, tenez-le dans vos maisons pour les exigences qui pourraient survenir. Il peut vous sauver des vies qui vous sont chères.

Ses vertus sont si généralement connues que nous n'avons pas besoin d'en publier aucun certificat, ni faire plus que d'assurer le public que les meilleurs qualités qu'il possède, se conservent toujours en lui.

PRÉPARÉES PAR
DR. J. C. AYER & C^{ie}.

Lowell, Mass.
Chimiste pratique et analytique.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.
R. McLEOD, Droguiste,
Agent, Québec.
Québec, 14 Août 1871.—4m 661

C.—C.—C.

—OU—

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre les douleurs de la dentition des enfants.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre la dysenterie des enfants.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre la Diarrhée des enfants.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre la douleur des entrailles des enfants.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre les convulsions des enfants.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre l'insomnie des enfants.

C.—C.—C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre tous les maux dont les enfants sont sujets.

L'ACTION Calmante de cette préparation

n'est pas due à l'Opium, remède qui procure un soulagement temporaire, mais qui, lorsqu'on en fait un trop fréquent usage, est dommageable à l'enfant dans la suite de sa vie.

L'effet du **Cordial Carminatif** n'est pas de faire dormir l'enfant, mais au contraire, de soulager les douleurs et par conséquent produire le sommeil naturel.

En vente chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne.

Prix : 25 cents la Bouteille.

DEVINS & BOLTON,

PHARMACIENS,

Près du Palais de Justice, Montréal.

Québec, 4 Août 1871. 1304

MAINTENANT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE

Léger Brousseau.

LA BIOGRAPHIE DE

M. P. A. De Gaspé,

Par M. L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

L'ouvrage contient 124 pages petit-format.

Prix : 36 SOUS par exemplaire.

A Vendre.

UNE jolie petite brochure de 40 pages intitulée

"Pourquoi nous sommes Français," par OSCA DUNN.

En vente à la Librairie de

LÉGER BROUSSEAU,

Rue Beade, no. 7, Québec.

AVIS AUX PARENTS.

Mères sauvez vos Enfants

LES CELEBRES

PASTILLES A VERS.



DE

DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MÉFIEZ-VOUS.

POUR faire droit à la réputation méritée

des Pastilles à vers de Devins, il est de

la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas

s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces

Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays.

Demandez les véritables Pastilles à vers,

couleur de rose, et qui sont marquées

"DEVINS."

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR

DEVINS & BOLTON,

APOTHECARIEN'S HALL,

Près du Palais de Justice, Montréal.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke

R. McLeod, Wilam Ahern, Pharmaciens.

A St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldin.

Québec, 19 Novembre 1869. 875

AYER'S

Hair Vigor,

Pour restaurer les cheveux gris et

leur donner leur vitalité et leur

couleur naturelle.

C'EST une préparation qui

est à la fois agréable,

salutaire et efficace pour la

conservation des cheveux.

Les cheveux affaiblis ou gris

se biont remis à leur cou-

leur primitive avec tout l'é-

clat et la fraîcheur du jeune

âge. Les cheveux clairs de-

viennent mieux fournis par l'usage de cette

préparation, qui empêche aussi la chute des

cheveux et guérit souvent, sinon toujours,

la calvitie. Rien ne peut restaurer la che-

velure lorsque les follicules sont détruits,

ou que les glandes sont desséchées et ma-

lades. Mais ce qui en reste peut être sau-

ré par cette préparation. Au lieu de salir

les cheveux par un sément pâteux, elle les

nettoie et leur donne de la vigueur. Son

usage occasionnel empêchera les cheveux

de devenir gris ou de tomber, et consé-

quemment, empêchera la calvitie. Libre

de toutes les substances délétères qui com-

posent les préparations dangereuses et per-

nicieuses pour les cheveux, le "Vigor," ne

peut que leur être avantageux sans leur

nuire. S'il ne vous faut simplement qu'une

POMMADE,

rien autre chose ne peut être plus désirable.

Cette préparation ne contient ni huile, ni

teinture ; elle ne salit pas la batiste blanche,

et cependant elle tient longtemps sur les

cheveux, leur donnant un riche brillant et

un agréable parfum.

PRÉPARÉ PAR LE

DR. J. C. AYER & C^{ie},

CHIMISTE PRATIQUE ET ANALYTIQUE,

LOWELL, MASSACHUSET.

Prix—\$1.00.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste,

Agent, Québec.

Québec, 5 Octobre 1870.—1 an. 1103

Conservatoire National de Musi-

que de Québec.

Le Directeur du Conservatoire a l'honneur d'annon-

cer que l'établissement est ouvert aux élè-

ves depuis le 1^{er} Septembre.

Les élèves sont priés de donner leurs noms à l'é-

tablissement No. 2, rue Petit Richmond, faubourg

St. Jean, rue plus basse que les Sœurs Grises.

A. DESSANE,

Directeur.

CONDITIONS.

Leçons Particulières.

Pour le Piano, le Chant, la Vocalisation, la Harpe,

l'Orgue, l'Harmonie écrite, l'Harmonie appliquée au

piano, la Composition, l'Accompagnement du Plain-

Chant.

Une à l'heure de leçon particulière, deux fois par

semaine, \$10 par quartier, 20 leçons.

Leçons en Cours.

Une heure de leçon collective, 2 fois par semaine

\$1 par mois payable d'avance.

Voyez le programme publié en Février 1870.

Pianos Lynch & Gornien, N. Y.

CES magnifiques instruments sont en vente dans

le même établissement. Ils sont recommandés

pour leur solidité au climat, leur richesse de ton,

in qui que par leur bon marché.

Québec, 2 sept. 1870. 1072

A Vendre.

40 BOITES d'Alimentes Télégraphe.

600 Paires de chaussures pour hommes, femmes

et enfants.

2000 Livres de Bon Houbon.

A vendre en gros tel seules, cent par

L. N. ALLAIRE,

Coin des rues St. Pierre et St. Jacques,

Vis-à-vis la Banque de Québec.

Québec, 4 Déc. 1871. 1300

McCaghey, Dolbee & Cie,

SUCCESSEURS DE

H. GOODWIN & C^{ie}

No. 24, Rue St. Paul, Québec,

IMPORTATEURS et Manufacturiers de Poterie,

Marbriers en gros de verrerie, presses et cou-

pe, ont un assortiment complet dans cette ligne :

Huile de charbon, Lampes de toute sorte.

Argenteries plaquées et Anglaises.

Nous sommes maintenant prêts à exécuter tous

ordres avec promptitude, ayant reçu un assorti-

ment complet de marchandises de tout genre par

les vaisseaux suivants :—

Du "Arran,"

116 Paniers de Poterie.

8 Ballots de service en fer et en pierre pour repas

et toilette.

Du S. S. "St. Patrick."

10 Paniers de poterie.

1 Ballot de Verrerie.